

Comment inscrire plus de patients en CLSC ?

Voici quelques trucs que nous vous proposons pour favoriser l'inscription de patients pour vous et vos patients

Lorsque le médecin participe au programme des services à domicile et soins palliatifs ?

- **Précisez clairement aux intervenants vos critères d'admissibilité.** Ainsi, les nouvelles demandes concerneront réellement des patients en perte sévère d'autonomie. Certains patients se déplacent encore pour voir leurs spécialistes même si c'est avec de la difficulté. Ils pourraient donc aussi faire des efforts pour leur médecin de famille, celui-ci ayant un souci d'efficacité et de disponibilité pour d'autres patients en bureau ou à domicile.
- **Assurez-vous que le coordonnateur local de votre GAMF considère les demandes à domicile et en soins palliatifs comme des attributions particulières.** Si vous êtes en GMF, un patient à domicile équivaut à 12 inscriptions.
- **Travaillez en collaboration avec les autres professionnels, infirmières et inhalothérapeutes.** Vérifiez s'ils peuvent évaluer le patient qui appelle votre secrétaire médicale pour des symptômes comme une plaie, une chute, une décompensation de MPOC. Ils pourront vous aviser si, à la suite de leur évaluation clinique, le patient requiert finalement la visite du médecin.
- **Afin de soutenir votre collègue qui est de garde en disponibilité de jour et qui couvre les appels de votre clientèle et ainsi lui permettre de s'atteler à d'autres obligations, restez disponible!** Dans la mesure du possible, la secrétaire pourrait tout d'abord communiquer avec vous, que vous soyez en formation ou au travail, dans un autre milieu. Même sans dossier, vous connaissez suffisamment bien votre clientèle à domicile pour pouvoir mieux gérer la situation et, si nécessaire, rejoindre finalement votre collègue pour guider son intervention.
- **Ne désinscrivez pas vos patients qui sont relocalisés en CHSLD.** Ils ne sont actuellement pas inscrits par les médecins travaillant en centre d'hébergement.

Lorsque le médecin organise ses rendez-vous?

- **Visez l'accès adapté.** Une bonne organisation permet le suivi de 500 patients pour une disponibilité de 1½ journée de travail à 15 patients par jour.
- **Inscrivez des patients du GAMF.**
- **Inscrivez les membres de la famille de vos clients.**
- **Manifestez aux gestionnaires concernés votre intérêt à travailler avec des IPS.** Elles feront le suivi conjoint de patients inscrits à votre nom.

- **Dirigez vos patients vers les services courants des infirmières et inhalothérapeutes :** clinique de diabète, d'HTA, d'arrêt tabagique, de vaccination, d'enseignement d'asthme, de soins de plaies, et autres pour vous dégager du temps pour de nouveaux patients.

Ces services optimisent vos interventions relevant du médecin seulement donc vous rendent plus efficace lors de vos rendez-vous. Les ordonnances collectives et actes délégués permettent de vous départir de tâches qui devraient être effectuées par d'autres professionnels.

- **Utilisez le rapport sur le soutien à la pratique en CLSC** du comité FMOQ-MSSS pour obtenir le support de secrétariat adéquat. Un support dans les tâches administratives est essentiel.

Lorsque le médecin participe au sans rendez-vous?

- **Utilisez votre service de sans rendez-vous pour trouver des clients orphelins.** Ils connaissent déjà votre CLSC puisqu'ils s'y sont présentés.

Pour éviter d'inscrire des clients qui ne sont pas orphelins, mais qui se disent sans médecin, utilisez la gestion de consultations du site de la RAMQ ou directement via votre DMÉ.

- **Gardez quelques plages libres au sans rendez-vous pour les patients inscrits aux médecins du groupe** afin que, même en votre absence, ces patients puissent avoir accès à des rendez-vous urgents dans un délai de 24-48 heures.

Lorsque le médecin participe à la clinique jeunesse?

- **Inscrivez ces jeunes client(e)s** même si votre suivi prend fin lorsqu'ils atteignent 24 ans. Une prise en charge même temporaire est préférable à rien du tout.

Lorsque le médecin participe au programme de santé mentale?

- **Inscrivez les patients que vous prévoyez suivre à moyen ou long terme** en vous assurant de la collaboration de collègues intéressés à poursuivre le suivi. Ces patients pourront alors bénéficier des plages disponibles au sans rendez-vous pour les patients inscrits du groupe.

Aussi ;

- Si vous n'avez pas de contact avec des clients orphelins, prenez des clients du GAMF.
- Si vous êtes en préretraite, même un seul examen de prise en charge est bénéfique à tout client orphelin donc continuez à soutenir l'effort collectif d'inscriptions.
- Discutez de vos objectifs à vos réunions de service. Donnez-vous des cibles pour votre groupe de médecins.